

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29159**

Intitulé

MASTER : MASTER Droit fiscal

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université Jean Moulin - Lyon 3

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc, 314 Comptabilité, gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Conseil aux décideurs en matière de fiscalité

- Réalisation des formalités fiscales pour des tiers
- Suivi des procédures de contrôle et des procédures contentieuses
- Détection des irrégularités fiscales
- Prévention des litiges fiscaux en entreprise
- Préparation des audits fiscaux
- Maîtriser le système fiscal
- Respecter et faire respecter la réglementation fiscale nationale, européenne et internationale
- Maîtriser les règles de passage du résultat comptable au résultat fiscal
- Contrôler la régularité du traitement fiscal des opérations de l'entreprise
- Analyser la situation patrimoniale d'un client
- Déterminer une stratégie fiscale
- Conseiller une entreprise dans le cadre législatif
- Appliquer les règles de fiscalité aux entreprises en fonction de leur contexte
- Suivre les procédures de contrôle et de contentieux pour des clients
- Prendre en considération le caractère international des activités de l'entreprise
- Tenir compte de la dynamique du système douanier
- Anticiper les implications fiscales des mutations de l'entreprise

Compétences transversales

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation
- Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité
- S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux
- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

K - Activités financières et d'assurance

M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques

Tout type d'entreprises privées, d'organisations publiques

Juriste fiscaliste en entreprise ou cabinet

Auditeur en entreprise ou cabinet comptable

Gestionnaire de patrimoine

Conseiller en investissements financiers

Conseiller en gestion de capitaux

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

C1205 : Conseil en gestion de patrimoine financier

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La formation, organisée sur 4 trimestres, permet d'acquérir au total 120 ECTS.

Les enseignements proposés sont les suivants

Semestre 1 :

Fiscalité de l'entreprise

Droit international privé

Droit des sûretés

Droit de la concurrence

Propriété intellectuelle

Droit patrimonial de l'entrepreneur

Anglais

Droit comptable

Semestre 2 :

Fiscalité de l'entreprise

Droit des entreprises en difficulté

Droit patrimonial de l'entrepreneur

Contrats commerciaux

Droit du travail

Droit pénal des affaires

Droit des assurances

Droit du crédit

Anglais

Ateliers de synthèse

Droit du commerce international

Semestre 3 :

Comptabilité de l'entreprise

Grands principes du droit fiscal

Fiscalité de l'entreprise

Fiscalité des mutations de l'entreprise

Fiscalité des groupes de sociétés

Fiscalité de la propriété industrielle

Fiscalité patrimoniale

Droit fiscal comparé

Droit fiscal de l'UE

Droit fiscal international

Organisation et fonctionnement de l'administration fiscale

Système douanier et commerce international

Anglais juridique et financier

Semestre 4 :

Prélèvements sociaux

TVA approfondie

Procédures de contrôle fiscal

Contentieux fiscal

Contrôle des comptabilités informatisées

Séminaire de procédure fiscale

Droit pénal fiscal

Fiscalité locale et ressources publiques des collectivités territoriales

Personnes publiques locales et fiscalité

Fiscalité des organismes à but non lucratif

Fiscalité et environnement

Fiscalité des prix de transfert

La formation se termine par un stage qui donne lieu à la rédaction d'un mémoire et à une soutenance

Validité des composantes acquises : illimitée

| | | |
|--|---|--|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | Le jury comprend : - une moitié au moins d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. |
| En contrat d'apprentissage | X | |
| Après un parcours de formation continue | X | Le jury comprend : - une moitié au moins d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. |
| En contrat de professionnalisation | X | Le jury comprend : - une moitié au moins d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. |
| Par candidature individuelle | X | |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2004 | X | Le jury est composé : d'une majorité d'enseignants-chercheurs des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée. |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 24 juin 2016 accordant l'université Jean Moulin Lyon3 en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Decret du 24 avril 2002

Code de l'éducation L613-3 et L613-4

Références autres :

Arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations

Pour plus d'informations

Statistiques :

L'insertion professionnelle des diplômés est suivie chaque année grâce à l'enquête réalisée par l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle

<http://www.univ-lyon3.fr/fr/insertion-professionnelle/enquetes-d-insertion/les-enquetes-d-insertion-professionnelle-de-l-ofip-926114.kjsp>

Autres sources d'information :

[Site de l'université](#)

[Site de la formation](#)

Lieu(x) de certification :

Université Jean Moulin - Lyon 3 : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [Lyon]

Université Jean Moulin Lyon3

1C Avenue des Frères Lumière

CS 78242

69372 Lyon Cedex 08

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Jean Moulin

Campus des quais

Lyon 7ème

Historique de la certification :